



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 20 mars 2025 à 18h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Ghislain Perreault | - Serge Brault |
| - Christine Bleau | - David Dumont |
| - Marthe Tardif | - |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 20 MARS 2025

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion règlement #467 concernant les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité des systèmes d'alimentation en eau potable
3. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de l'assemblée

2025-03-110 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2025-03-110 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2025-03-111 Avis de motion règlement #467 concernant les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité des systèmes d'alimentation en eau potable

Résolution #2025-03-111 : Avis de motion règlement #467 concernant les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité des systèmes d'alimentation en eau potable

Madame la conseillère Christine Bleau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement #467 concernant les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité des systèmes d'alimentation en eau potable.

De plus, Madame la mairesse Chantale Pelletier présente le projet de règlement et madame la conseillère Christine Bleau dépose ledit projet de règlement séance tenante.

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour au conseil municipal à ce moment de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Émilie Provost, dir. gén. adj. & greff. -trés. adj.

2025-03-112
Levée de
l'assemblée

Résolution #2025-03-112 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 18h37.

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

ADOPTÉE
ÉMILIE PROVOST
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJ. ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE ADJ.